

A retourner avant le 2 novembre 2010
à minuit cachet de la poste faisant foi à
ASA NEVERS MAGNY-COURS
Route de St Parize Le Châtel
58470 MAGNY-COURS

☎ 03.86.21.28.95 ☎ 03.86.21.28.96

✉ asa-nmc@wanadoo.fr

Chèque à l'ordre de l'ASA Nevers Magny-Cours

Coupe de France des Circuits

14 novembre 2010

MAGNY-COURS

N°

	CONCURRENT	CONDUCTEUR
<i>NOM</i>		
<i>PRENOM</i>		
<i>ADRESSE</i>		
<i>CODE POSTAL</i>		
<i>VILLE</i>		
<i>N° PORTABLE</i>		
<i>E-MAIL</i>		
<i>N° PERMIS CONDUIRE</i>		
<i>Délivré le</i>		
<i>Par la préfecture de</i>		
<i>Licence n°</i>		
<i>Code ASA</i>		
<i>Groupe Sanguin</i>		
<i>Rhésus Sanguin</i>		
<i>Fait à</i>		
<i>Le</i>		
<i>Signature</i>		

ENGAGEMENT

210 € (1 jour)
370 € (2 jours
avec Rencontres
Régionales)

Réservé à l'organisation

ESPECES : OUI / NON

N° CHEQUE :

BANQUE :

MONTANT :

VISA ADMINISTRATIF

HORAIRES VERIFICATIONS
TECHNIQUES

~~VISA COMMISSAIRE TECHNIQUE~~

Déclare engager le véhicule suivant : (Utiliser le code FFSA)

GROUPE :

CLASSE :

MARQUE :

TYPE :

Date de fabrication :

Passeport Technique N° :

Cylindrée exacte : cm^3

Confirmation de la catégorie du véhicule par le technique

GROUPE	CLASSE
--------	--------

Il est rappelé que la présentation de la fiche d'homologation du véhicule aux vérifications techniques est obligatoire. Le concurrent doit se munir obligatoirement de son passeport technique. Tout licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par les Associations sportives différentes (art. 68 du Code Sportif International).

Le concurrent soussigné s'engage à respecter la réglementation interdisant le dopage et à accepter les contrôles éventuels des médecins accrédités.